

Syctom **mag** 37

www.syctom-paris.fr

Le magazine de l'agence métropolitaine des déchets ménagers



02 actualités

Méthanisation à Romainville : 6 mois pour dialoguer sereinement.



07 décryptage

Quelle seconde vie pour les téléphones portables ?



08 bonnes pratiques

Une nouvelle déchèterie tous les 3 ans

04 dossier

Des designers en herbe adeptes du no-déchet

⇒ Validation juridique du permis de construire du projet de centre de tri-méthanisation à Romainville.

Le 19 avril 2012, le tribunal administratif de Montreuil a débouté la société GAP Invest et le syndicat de copropriétaires l'Érable de leur requête en annulation du permis de construire du projet de centre du Syctom à Romainville. Ils doivent en outre verser 600€ chacun au Syctom, au titre du dédommagement des frais de justice.

⇒ Journées Portes Ouvertes

13/10/2012 :
centre de valorisation énergétique à Saint-Ouen

10/11/2012 :
centre de tri à Sevran

24/11/2012 :
centre multifilière Isséane à Issy-les-Moulineaux

Pour plus d'infos :
www.syctom-paris.fr



Méthanisation à Romainville : 6 mois pour dialoguer sereinement.

Suite à la réunion publique du 1^{er} février 2012, la communauté d'agglomération Est-Ensemble et le Syctom ont décidé d'un moratoire sur le projet de centre de tri-méthanisation à Romainville. Cette période de 6 mois est nécessaire pour réaliser un audit supplémentaire et poursuivre le dialogue avec les riverains, les associations et les élus locaux, en permettant l'expression de tous les points de vue.

Le 29 mai 2012, un comité de pilotage placé sous l'égide d'Est Ensemble a été constitué pour mettre en œuvre une concertation locale. Il est composé des représentants des 4 communes riveraines du projet (Romainville, Bobigny, Noisy-le-Sec, Pantin), de la

Communauté d'agglomération Est Ensemble, du Syctom, du Conseil général de Seine-Saint-Denis, du Conseil régional d'Ile-de-France, de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME), de l'Observatoire Régional des Déchets d'Ile-de-France (ORDIF) et d'associations (ARIVEM, Mouvement National de Lutte pour l'Environnement 93, Environnement 93). Il a désigné comme garant du moratoire Jean-Pierre Tiffon, sociologue et économiste de formation, et spécialiste des concertations et des débats publics depuis une vingtaine d'années.

Un audit indépendant

Le garant et le comité de pilotage suivent la réalisation de l'audit qui a été décidé et veillent à ce qu'il soit mené en réelle indépendance. Ils se sont assurés que le cahier des charges de cette étude porte sur les principales questions posées par le public. L'au-

dit a été lancé pour vérifier l'absence de nuisances ainsi que le fonctionnement en toute sécurité de l'installation et pour dresser un bilan environnemental du projet : qualité des composts et possibilité de valorisation énergétique du biogaz. Il comparera également le projet avec les premiers centres de méthanisation qui ont pu connaître des dysfonctionnements. Les conclusions de cet audit seront présentées et discutées lors de 2 réunions publiques courant octobre.

Une concertation sans a priori

Pour que le public, les riverains, les associations et les élus soient en mesure de se forger un avis argumenté sur le rapport d'audit, des ateliers de partage des connaissances seront organisés dans lesquels seront entendus des experts des domaines étudiés. Pour faciliter les échanges, un espace d'information et de dialogue a été mis en ligne : www.projet-romainville.syctom-paris.fr. Mi-novembre, le garant rendra public un rapport décrivant la façon dont a été mis en œuvre le moratoire et synthétisant les différents avis exprimés sur les résultats de l'audit. Le Syctom décidera alors des suites à donner au projet. ■

Pour plus d'infos :
www.projet-romainville.syctom-paris.fr

Principales étapes du moratoire

- ▶ **16/04 - 30/04** cahier des charges de l'audit soumis à la consultation du public
- ▶ **09/05 - 19/06** appel public à la concurrence pour le choix de cabinets d'audit
- ▶ **04/07 et 11/07** désignation des cabinets d'audit par la Commission d'appel d'offres
- ▶ **15/07 - 15/10** réalisation de l'audit
- ▶ **septembre - octobre** ateliers de partage des connaissances
- ▶ **18/10** réunion publique de présentation du rapport d'audit
- ▶ **25/10** réunion publique de présentation de la position du Syctom sur le rapport d'audit
- ▶ **12/11** rapport du garant
- ▶ **fin novembre** décision du comité syndical du Syctom sur le projet

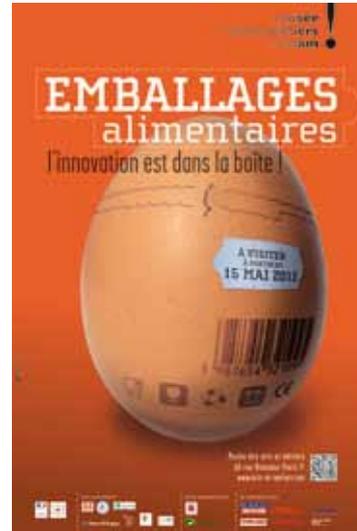
L'innovation est dans la boîte !

Le Sycdom apporte son soutien au musée des arts et métiers pour l'ouverture d'un espace d'exposition consacré aux emballages alimentaires.

Ouvert au public le 15 mai 2012, l'espace « Emballages alimentaires, l'innovation est dans la boîte ! » complète la collection Matériaux du musée des arts et métiers. Conçu pour mieux faire comprendre ou découvrir l'emballage à travers sa fabrication et ses codes de communication, il a été pensé de façon pédagogique et ludique. Il donne une vision concrète du cycle de vie des emballages alimentaires et des grandes innovations qui les ont transformés. Les visiteurs peuvent y découvrir une centaine d'objets et une machine monumentale ainsi que des films tournés en usine et dans des centres de tri des déchets.

Des concentrés d'innovation

« Soumis à une réglementation sanitaire stricte, les emballages sont des concentrés d'innovations et doivent souvent remplir des objectifs contradictoires, en plus de leurs fonctions premières, pour répondre aux attentes des consommateurs » précisent Anne-Laure Carré et Nathalie Macheot, commissaires de l'exposition. « Pour accompagner nos modes de vie, l'emballage sera de plus en plus actif, intelligent, informatif, communicant, manipulable, recyclable, bio-sourcé. Le nouvel espace thématique du CNAM est l'endroit privilégié pour mieux appréhender



le rôle de l'emballage pour une consommation plus durable » souligne Annette Freidinger-Legay, membre du comité scientifique du nouvel espace.

Réduire les déchets

Dans la droite ligne de son engagement en faveur de l'éco-conception, le soutien apporté par le Sycdom à cet espace d'exposition s'inscrit dans le cadre de son plan stratégique "Métropole Prévention Déchets 2010-2014", visant à réduire de 7% les quantités de déchets produits sur son territoire en 5 ans. « C'est pour partager sa réflexion sur la recyclabilité des matériaux et l'innovation que le Sycdom s'engage aux côtés du musée des arts et métiers. Cette exposition permettra aux visiteurs de découvrir les nombreux défis qu'il reste à relever pour préserver les ressources naturelles et réduire ensemble nos déchets » a déclaré le Président François Dagnaud lors de l'inauguration. ■

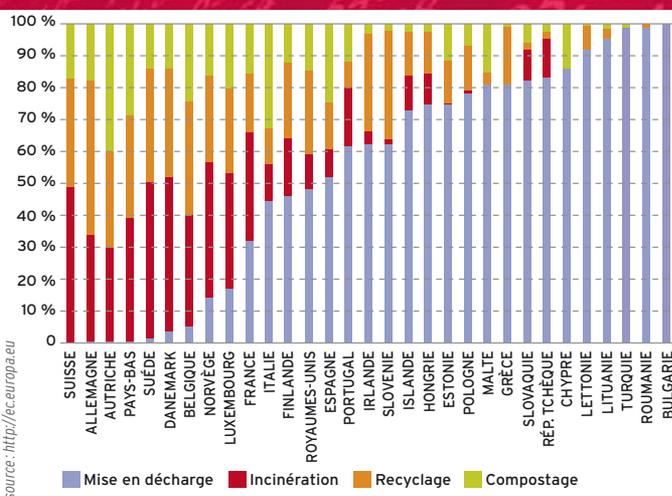
⇒ **500 000 € par an pour la collecte sélective**

Le PACT déchets initié par le Sycdom avec les collectivités adhérentes volontaires tend à rapprocher et à optimiser l'organisation de la collecte sélective et le traitement des déchets, pour accroître les performances du tri. Un objectif inscrit dans le contrat du barème E avec Eco-Emballages. Dans ce cadre, le Sycdom mise sur des « territoires à fort potentiel ». 500 000 € de subventions leur seront octroyés chaque année jusqu'en 2014.

4 réalisations ont été retenues.

- **Gennevilliers :** mise en place de conteneurs enterrés en habitat collectif dense.
- **Communauté d'agglomération de l'aéroport du Bourget :** implantation d'un automate de tri des emballages « corps creux » sur un parc HLM de Drancy et valorisation du bon geste de tri par une réduction des charges locatives
- **Communauté d'agglomération du Mont Valérien :** harmonisation des couleurs de bacs (jaunes) à Nanterre et Suresnes et des supports de communication destinés aux habitants.
- **Ville de Paris :** projet d'actions ciblées dans 20 secteurs à fort potentiel, situés dans tous les arrondissements.

BAROMÈTRE



Dans un rapport publié le 16 avril 2012, la Commission européenne fait le point sur l'efficacité des instruments économiques (taxes relatives à l'enfouissement et à l'incinération, systèmes de tarification incitative, systèmes de responsabilité du producteur) pour favoriser l'amélioration du traitement des déchets. Les 7 pays les plus performants en matière de recyclage et de compostage mettent moins de 5 % de leurs déchets ménagers en centre de stockage, tandis que 10 pays enfouissent plus de 80 % de leurs déchets. La France se situe au 10^e rang européen en matière de performances du traitement des déchets ménagers.

Emballage et consommation

Selon l'enquête Credoc 2011 sur les attitudes et les comportements des Français en matière d'environnement :

- ▶ 53% des Français font aujourd'hui attention à choisir des produits avec peu d'emballage afin de réduire la quantité de déchets qui sera ensuite produite,
- ▶ 49 % repèrent facilement les produits sans emballage inutile, et 49 %, difficilement.

04

Des designers en herbe adeptes du no-déchet



dossier

En lançant le concours étudiant Design Zéro Déchet, le Syctom a fait appel aux concepteurs des biens de consommation de demain pour trouver des solutions qui réduisent le poids de nos poubelles. La première édition de ce concours a été fructueuse : 5 équipes ont été récompensées pour leur créativité et, avec la diffusion d'un cahier de tendances, 14 projets vont être mis en valeur.

Partenariat avec les entreprises

Le Syctom convie les dirigeants de sociétés industrielles et de la distribution à visiter ses centres de tri des collectes sélectives. Son objectif est d'engager avec les entreprises un partenariat durable afin de mieux les sensibiliser à la fin de vie de leurs produits et de favoriser l'éco-conception - réduction des emballages et de la nocivité des produits, emploi de matériaux recyclables... Une charte de visite de ses installations leur est proposée à cet effet, par laquelle elles s'engagent à informer le Syctom, dans les 18 mois suivant leur première visite, des actions qu'elles ont mises ou envisageraient de mettre en place pour réduire les déchets générés par leurs activités.

Afin de réduire les déchets ménagers collectés de 7 % en 5 ans, conformément aux engagements des pouvoirs publics, le Syctom fait de la prévention l'une de ses priorités stratégiques. Dans le cadre de Métropole Prévention Déchets 2010-2014, l'agence métropolitaine a décidé de mobiliser l'ensemble des acteurs impliqués dans le cycle de vie des produits (des industriels et distributeurs aux consommateurs). « Concevoir des produits qui ne soient pas de futurs déchets mais de futures ressources est un enjeu essentiel » affirme François Dagnaud, président du Syctom. « Le développement de l'éco-conception est impératif pour réduire les déchets à la source et la grande distribution peut avoir un puissant rôle d'entraînement en ce domaine. » C'est pourquoi le Syctom a fait appel à la créativité des étudiants franciliens en design. Fin 2011, il a lancé le concours Design Zéro Déchet, avec le soutien financier de la Région Île-de-France, et l'appui technique d'Ecoeff, un bureau d'études en éco-design. L'agence métropolitaine espère sensibiliser dans le même temps le public à l'importance d'une consommation raisonnée pour réduire la quantité de déchets ménagers.

Chasse au gaspi

Les candidats étaient conviés à explorer plusieurs pistes d'innovation : repenser la fonctionnalité ou l'utilité d'un produit, analyser son cycle de vie pour identifier les possibilités de réduction des déchets, veiller à sa longévité, faire en sorte qu'il soit réparable... « Lors des séminaires organisés dans les établissements d'enseignement supérieur pour faire partager la problématique des déchets, nous avons sensibilisé les étudiants à la nécessité d'observer autour d'eux le gaspillage qui est réalisé par chacun d'entre nous - au quotidien, en vue de proposer des solutions pour le réduire » précise Sébastien Affre, ingénieur chargé de prévention au Syctom. Parmi les 25 projets présentés, 14 ont été présélectionnés par les services du Syctom, puis soumis à un jury. La sélection s'est opérée sur la base de plusieurs critères : qualité du dossier, originalité de l'idée, pertinence du projet pour la réduction des déchets et de l'impact environnemental, adaptation aux spécificités du territoire francilien. Dans les dossiers écartés, l'évitement du gaspillage ou le caractère innovant n'étaient pas suffisamment présents.



François Dagnaud,
Président du Syctom,
l'agence métropolitaine des déchets ménagers,
a remis les prix du concours Design Zéro Déchet le 21 juin.

« **L'enjeu de la transition écologique, c'est de passer du tout jetable au tout durable.** »

Inventivité

La recherche des équipes concurrentes a porté à la fois sur des produits et services, avec une prédominance dans le domaine alimentaire. Éviter les emballages, faire évoluer la fonction des produits au fil de leur utilisation, favoriser les gestes éco-citoyens, raisonner à l'échelle collective du voisinage pour faciliter la vie et réduire l'empreinte écologique, éviter le gâchis alimentaire, dématérialiser les produits, fabriquer du mobilier zéro déchet... Leur imagination a été fructueuse. Demain, nous pourrions utiliser du gel douche sans emballage, transformer nos flacons de shampoing en accessoire de salle de bains, recycler nos vieux vêtements en mobilier ou en objets décoratifs, déposer nos résidus alimentaires dans des composteurs collectifs installés dans les jardins publics et porter les objets que nous ne voulons plus dans des caissons juste en bas de chez nous... Demain, nous pourrions emballer notre pique-nique dans une pellicule qui se mange et faire un bracelet de notre fourchette, acheter des produits frais prêts à cuisiner sur des marchés ambulants qui se déplacent à vélo, apprendre dès la maternelle comment trier les déchets grâce à un plateau de cantine pédagogique, faire des achats groupés avec nos voisins pour une livraison à domicile des produits de première nécessité... Difficile de choisir parmi tant d'inventivité.

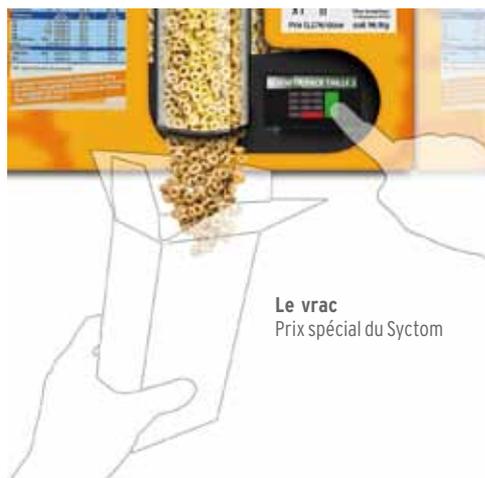
5 lauréats

De fait, devant la fécondité des propositions, aux 3 prix initialement prévus, le Syctom a ajouté 2 prix spéciaux, afin que le palmarès soit le plus représentatif de la diversité des projets. Le jury se composait de représentants du Syctom, de l'ADEME, de la Région Île-de-France, du ministère chargé de l'écologie et du développement durable, de France Nature Environnement et, pour les professionnels de l'éco-conception, de Guérin & Breitfuss et Gingko 21. Après une discussion approfondie, sa décision s'est portée sur : une gamme de sacs de course et d'emballages alimentaires qui se métamorphosent au cours de leur utilisation et/ou favorisent l'achat en vrac (cf. interview page suivante) ; un service de location collective de matériels de bricolage, de jardinage, de sport ou d'électroménager, avec conseils techniques à l'appui et récupération d'objets usagés, pour favoriser les échanges entre voisins et les dons entre citoyens ; la réalisation de 28 bureaux à partir d'un seul

tronc d'arbre (écorce, bois massif, chutes) pour une éco-conception radicale. Les 2 prix spéciaux du Syctom ont été attribués à : des boîtes standardisées pour permettre l'achat d'aliments en vrac, avec édition d'une étiquette comportant toutes les informations d'usage sur les produits ; un ticket de caisse intelligent pour informer le consommateur du niveau de maturité des produits au moment de cuisiner.

Faire savoir

Les prix ont été remis aux lauréats le 21 juin au Musée national des arts et métiers. Un cahier de tendances a été diffusé à cette occasion aux partenaires du Syctom (Ademe, Région Ile-de-France, Eco Emballages, Conseil national de l'emballage, entreprises, collectivités, associations...) afin de faire connaître les 14 projets examinés par le jury de Design Zéro Déchet 2012 et d'accroître leur chance d'être un jour réalisés. Diffusé aux partenaires économiques (CCIP, Chambre de métiers et de l'artisanat...), ce cahier sera consultable sur www.syctom-paris.fr. ■



Le vrac
Prix spécial du Syctom

Les 5 lauréats du concours étudiant Design Zéro Déchet 2012

Prix spécial du Syctom

Le vrac

Axel Lorsold, Niek Wassink, Adèle Lafond - Strate Collège

Prix spécial du Syctom

Ticketoc

Luis del Olmo, Chloé Louisin, Nadine Nielsen - Strate Collège

1^{er} Prix du jury

Sac +

Thibaut Guittet - ENSCI

2^e Prix du jury

Plus d'échanges, moins de déchets

Coraline Buhagar, Quentin Leluduec, Caroline Longin, Edouard Terrasse Université de Cergy-Pontoise

3^e Prix du jury

Le bureau 1/28^{ème}

Pauline Audinet, Ferdinand Barbier, Louis Charron - Ecole Boulle



Le bureau 1/28^{ème}
3^e prix du jury

« Être distingué par le Sycotom donne un sérieux coup de pouce. »

Thibaut Guittet - 1^{er} prix du jury du concours Design Zéro Déchet 2012



Diplôme de l'ENSCI en décembre 2011, Thibaut Guittet a obtenu le 1^{er} prix du jury du concours Design Zéro Déchet 2012. Cabas qui se transforment en corbeille de fruits ou en cagette de légumes, manchon qui apporte stabilité aux berlingots de lait, poches pour s'approvisionner en céréales en vrac et les servir au petit-déjeuner... Il a conçu une gamme d'objets réutilisables, lavables, réparables et recyclables qui

servent à emballer, transporter, protéger, conserver et présenter les aliments. Des solutions simples, à la portée de tous pour réduire les emballages et le gaspillage alimentaire, et réalisables tout de suite pour peu qu'un fabricant s'y intéresse.

Dans quel esprit avez-vous travaillé sur votre projet Sac + ?

« Il s'agit de mon projet de fin d'études. Auparavant, je m'étais déjà intéressé aux objets qui durent dans le cadre d'un mémoire sur « l'épaisseur de l'objet », sous la direction de Frédéric Dumond. Certains produits que nous achetons ont déjà un pied dans la décharge alors même que nous n'avons pas commencé à les utiliser. À l'opposé du zapping compulsif de la surconsommation, nous entretenons avec certains objets de notre entourage un rapport affectif et particulier. Ces objets m'intéressent par leur équilibre et leur « capacité » à durer. Travaillant sur les emballages, je me suis rapidement orienté sur les emballages alimentaires qui gonflent les déchets urbains. Ma responsabilité de designer est de travailler sur des enjeux importants. »

Votre projet est particulièrement abouti...

« Je voulais trouver des solutions applicables tout de suite et qui s'insèrent dans le système existant, proposer quelque chose de très réaliste. J'ai essayé de construire un projet qui relève non seulement de l'esthétique mais aussi de l'utilitaire, suffisamment réfléchi et cohérent pour être concrétisé. Je me suis placé

du côté du consommateur, qui est le maillon le plus simple à atteindre pour favoriser les comportements responsables. J'ai souhaité apporter des solutions d'emballages qui répondent aux nouvelles pratiques d'achat alimentaire (vrac, vente directe, AMAP*, réseaux bio) ainsi qu'à la sensibilité des personnes qui se préoccupent d'écologie. »

Votre gamme Sac + fait appel au pliage. Êtes-vous influencé par le Japon ?

« À l'origine de ma démarche, il y a la volonté de réaliser une structure simple à partir d'une simple feuille de papier - sur le principe du papier de boucherie qui constitue un emballage efficace. Cherchant à créer un volume à partir d'une feuille, je me suis intéressé au pliage japonais et à l'origami. C'est ma ligne de référence. »

Que vous apporte le fait d'être lauréat de Design Zéro Déchet 2012 ?

« Je suis d'abord très fier d'avoir obtenu le premier prix du jury. Je suis aussi très heureux pour mon directeur de projet Jérôme Aich. C'est extrêmement encourageant pour moi d'être distingué par le Sycotom juste après mon diplôme. Être récompensé

par un organisme qui a des installations industrielles et qui se préoccupe de l'efficacité de la gestion des déchets, c'est un sérieux coup de pouce. Cela donne de l'assise à mon projet,

et aussi de la visibilité. S'il peut servir et être réalisé, c'est tant mieux. Faire entrer le design en amont et en aval du packaging, pour repenser en profondeur le cycle de vie des emballages, est une source potentielle d'accélération des processus d'innovation. »



* association pour le maintien d'une agriculture paysanne.

Quelle seconde vie pour les téléphones portables ?

Alors que 85 % des Français possèdent au moins un téléphone portable et qu'ils en changent tous les 18 mois en moyenne, 52 % d'entre eux le conservent chez eux quand ils ne s'en servent plus - 16 % le donnent à un proche et 16 % à recycler*. Mieux vaut le sortir du tiroir. Non pour le jeter - il contient des éléments potentiellement polluants s'ils se dispersent dans l'environnement - mais pour le rapporter à son opérateur de téléphonie, le donner à une association d'insertion ou le porter dans une déchèterie. Là, il pourra entamer une seconde vie. S'il est encore en état de marche, il sera acheté d'occasion à bon prix via les réseaux de l'économie sociale et solidaire. S'il ne fonctionne plus, 85 % de ses composants serviront à fabriquer de nouveaux produits. Dans les deux cas, cela économise des matières premières et crée des emplois.

Circuit du réemploi et du recyclage des mobiles

1 Rapporteur son mobile

Il doit en priorité être rapporté chez les opérateurs de téléphonie et distributeurs, auxquels incombe la responsabilité de reprise et traitement, conformément à la réglementation sur les déchets d'équipements électriques et électroniques. Il peut également être remis à une association de l'économie sociale et solidaire ou déposé en déchèterie.

2 Tests de fonctionnement

Une fois collectés, les téléphones portables sont testés et triés par des acteurs de l'économie sociale et solidaire : entreprise d'insertion telle Les ateliers du Bocage du réseau Emmaüs, ou établissement et services d'aide par le travail (ESAT). Les tests portent sur l'émission et la réception d'appel, le clavier, l'affichage, la capacité de la batterie, etc. Si le téléphone est réparable ou en état de marche, il sera revendu. S'il est hors d'usage, il entre dans la filière du recyclage.

3 Remise à niveau

Le téléphone est vidé de ses données personnelles, réparé le cas échéant, équipé d'une nouvelle batterie et reconditionné. 12 000 mobiles collectés correspondent à 1 emploi créé.

4

Remise sur le marché

Les mobiles sont revendus à bon prix dans les boutiques solidaires ou lors de braderies. Ils peuvent aussi être expédiés vers des pays en développement dans le cadre d'opérations de solidarité.

5

Démantèlement et tri dans un centre agréé

Avec ses accessoires, un mobile comporte 500 à 1000 pièces. 85 % de ses composants sont récupérables : plastique de la coque, des touches, des câbles, du chargeur ; verre de l'écran ; métaux précieux ou rares ou toxiques présents en quantités infimes dans l'écran, les circuits électroniques, la batterie, les écouteurs, le chargeur : platine, or, argent, palladium, cobalt, indium, nickel, zinc, cuivre, cadmium, fer, lithium, plomb...

6

Fabrication de nouveaux produits

Le cuivre sert à fabriquer des tuyaux, le cadmium entre dans la fabrication d'accumulateurs, le fer, le cuivre et le zinc serviront à produire des bouilloires, des bancs publics, des amalgames dentaires ou des instruments de musique...

7

Valorisation énergétique

Les éléments du téléphone qui ne peuvent être recyclés sont incinérés pour produire de l'énergie.



Une nouvelle déchèterie tous les 3 ans

Le 18 juillet 2011, la communauté d'agglomération Plaine Commune a ouvert sa troisième déchèterie, avec le soutien du Syctom. En un an à peine, 1000 particuliers et une trentaine d'artisans se servent de ce nouvel équipement situé à Épinay-sur-Seine. Sa réalisation contribue à atteindre les objectifs de prévention et de recyclage fixés au niveau européen, national et régional.

Pierrefitte en 2005, Aubervilliers en 2008, Épinay-sur-Seine en 2011 : en 7 ans, 3 déchèteries ont vu le jour sur le territoire de Plaine Commune. Toutes ont été subventionnées par le Syctom. La dernière née vient en remplacement de la déchèterie du Syctom à Saint-Denis, qui a fermé parallèlement au centre de tri et de transfert des encombrants. L'agence métropolitaine des déchets ménagers a accordé 1 million d'euros à Plaine Commune pour sa construction. Depuis plusieurs années, elle favorise la mise en place d'un réseau de proximité pour recueillir les déchets occasionnels des ménages qui ne relèvent ni de la collecte sélective ni de la collecte des ordures ménagères.

Gestion des flux

Située au 9, rue de l'Yser sur un terrain de 3 600 m², à côté d'une usine d'assainissement et d'une voie ferrée, la déchèterie communautaire d'Épinay-sur-Seine est disposée tout en longueur et comporte 2 accès, l'un pour les entrées, l'autre

pour les sorties, afin de faciliter les flux de véhicules. La rue de l'Yser étant en sens unique, les files d'attente sont le cas échéant gérées sans souci. Sur le quai haut, où 3 véhicules peuvent stationner en même temps, les usagers déposent gravats, ferrailles, encombrants, bois, végétaux, déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE), piles, solvants, huiles de vidange ou tout autre type de déchets toxiques ou dangereux. Pelles et balais sont mis à leur disposition et ils ont accès à un point d'eau pour se laver les mains. Le quai bas, où sont entreposées les bennes, est réservé aux véhicules lourds qui emportent les déchets vers les exutoires, sites de recyclage ou de traitement.

Montée en charge

« À l'heure actuelle, nous comptabilisons environ 1000 particuliers inscrits et une bonne trentaine de professionnels » indique José Redondo, responsable des déchèteries communautaires à Plaine Commune. « Nous



sommes encore loin des 7 000 inscrits de la déchèterie de Pierrefitte, mais la montée en charge est progressive, malgré les informations publiées dans les bulletins municipaux des communes membres de Plaine Commune et dans notre propre journal. Nombre de personnes continuent à aller dans la déchèterie qu'elles connaissent. » Une carte d'accès avec un code barre est délivrée sur place aux usagers - qui donne aussi accès aux 2 autres déchèteries. Chaque passage est enregistré, de même que le type et le volume des déchets apportés. « Nous tenons un tableau de bord, qui intègre également les tonnages des flux sortants. Nous fournissons ces données aux communes qui le demandent. »

Diversité des déchets

Au premier trimestre 2012, près des trois quarts des usagers de la déchèterie d'Épinay-sur-Seine étaient des Spinassiens, le quart restant venant en majorité de Saint-Denis et de Villetaneuse. Les gravats représentaient 55 % des tonnages apportés, par les artisans essentiellement, et les encombrants ultimes (sommiers en bois, armoires, souche d'arbres...), 32 %. « Compte tenu de leurs poids, les DEEE représentent une partie infime des

tonnages, mais 10 tonnes en un trimestre, ce n'est pas négligeable. Début juin, nous avons de plus organisé avec les éco-organismes La tournée des Dééglingués dans les 8 communes de Plaine Commune, pour mieux informer sur les gestes de tri et collecter les DEEE au plus près des usagers. »

Parcours pédagogique

De l'information pédagogique est également délivrée sur le site. « Une mezzanine a été construite, avec un accès différent de celui des véhicules. Ainsi, les visiteurs peuvent avoir une vue plongeante sur la déchèterie. Nous travaillons avec le service animation pour organiser des visites de groupes - scolaires, services techniques, etc. Outre ce parcours pédagogique, des brochures sont disponibles à l'accueil. »

Ressourcerie en perspective

Plaine Commune prévoit également de mettre en place une ressourcerie. Des contacts ont été pris à cet effet avec plusieurs associations. Mais de fait, les objets qui peuvent être réutilisés sont d'ores et déjà stockés dans la déchèterie, et repris de façon informelle par des acteurs de l'économie solidaire. ■